

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél: réd. (039) 31088, tél adm et publ. (039) 31087 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 - 3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Le sens d'une certaine grandeur

DE NOTRE CORRESPONDANT AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Pour de nombreux hommes de gauche, la politique extérieure de la Suisse devrait s'inspirer du maximum de principes moraux et humanitaires: de cette manière, nous servirions de phare indiquant avec modestie aux nations la voie à suivre, ou en tout cas un chemin possible pour rendre la planète plus habitable. La première initiative sur le désarmement atomique unilatéral de la Suisse répondait partiellement à cet élan. Une autre école, au reste dominante, tient compte davantage d'intérêts matériels et des nécessités du réalisme de règle en politique. Ces deux courants, souvent antithétiques, ont l'occasion de se rejoindre dans l'appui à accorder à l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge. Les Chambres sont appelées à voter le mois prochain plusieurs contributions importantes au Comité international de la Croix-Rouge, gardien universel des conventions de Genève et des principes du droit humanitaire.

Initiative socialiste

Il est même réjouissant que l'initiative d'augmenter notablement l'aide régulière de la Suisse au CICR soit le résultat d'une impulsion donnée par le chef socialiste du Département politique, Willy Spühler, président de la Confédération. Venant après le renouveau de la coopération technique avec les pays sous-développés, dû au renforcement de l'aide multilatérale, cette nouvelle prise de position de notre diplomatie se distingue de ceux qui prétendent que notre seule politique étrangère est celle du commerce extérieur...

Pourtant, à l'égard de la Croix-Rouge, l'unanimité des «moralistes» et des «réalistes» n'est pas réalisée complètement. Un conseiller national

socialiste zurichois s'en est fait l'écho en exprimant le souhait que le CICR s'ouvre davantage à une pénétration alémanique plus conforme aux propositions démographiques du pays.

Evolution du CICR

D'autre part, on fait volontiers la moue, à gauche, devant l'œuvre pratique du CICR, émasculé de toute prise de position politique et obligé de considérer la guerre comme un fait sans pouvoir s'associer aux efforts privés qui luttent contre elle. La composition sociale du CICR, dans lequel une caricature trop répandue ne voit que d'anciens officiers supérieurs liés aux cercles dirigeants du capitalisme et hautement représentatifs de la Suisse «officielle» et libérale, suscite aussi d'évidentes réserves à gauche — pas seulement en Suisse.

Pourtant, il serait injuste d'ignorer l'évolution récente du Comité international qui tend à abandonner son caractère «aristocratique». Dans sa composition — le CICR nomme lui-même ses membres, par cooptation — les compétences le disputent dorénavant aux beaux noms: le souci du dosage linguistique et régional existe certainement; on a fait appel à des personnalités issues du monde universitaire, scientifique, médical et juridique.

Se rapprocher de l'opinion

Le CICR compte proportionnellement plus de femmes que la plupart des organismes officiels en Suisse. Forme sympathique de cogestion, il n'a pas craint d'appeler en son sein deux membres de son propre personnel administratif. Enfin, signe ti-

mide d'une ouverture importante, ne vient-il pas de nommer notre camarade Waldemar Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse?

Tout aussi importante, la volonté de pratiquer une politique moderne de relations publiques: la première conférence de presse mensuelle du CICR dont nous sommes fait l'écho, représente un événement en même temps qu'elle témoigne de la volonté d'associer l'opinion publique aux tâches souvent difficiles et complexes, accomplies par le CICR.

Certes, l'œuvre humanitaire, la boîte de lait en poudre ou le flacon de plasma, les formules du fichier des prisonniers de guerre, le rappel des conventions apparaissent souvent dérisoires en face des destructions et de l'ampleur des malheurs nés de la guerre, et souvent éloignés de la recherche des causes de guerre. Mais il n'en demeure pas moins que la goutte d'eau dans la mer, recueillie puis jetée par le CICR, constitue la seule et indispensable manière de faire face, sur-le-champ, aux douleurs et aux dégâts, et d'atténuer des souffrances qu'on ne peut supprimer. Le CICR n'est-il pas la seule institution universelle capable de dépasser les barrières érigées par les gouvernements? Suspect à Pékin et à Hanoi, il était hier sollicité pour Cuba. Ce n'est qu'en l'encourageant davantage à se démocratiser et à se rapprocher de l'opinion publique internationale et du peuple suisse que l'on fera disparaître les causes de suspicion sur le CICR. Il est dans l'essence de la gauche de soutenir cette évolution et d'appuyer une œuvre dont le fondement ne réside ni dans la force ni dans le profit, mais dans la conscience des peuples. Cette politique, à la mesure de toutes les couches du peuple suisse, est en même temps celle d'une certaine grandeur... qui en vaut bien d'autres. FRANÇOIS NORDMANN.

Japon: Sanglantes manifestations



Des manifestations contre la construction d'un nouvel aéroport près de la ville japonaise de Narita, à 60 km. au nord-est de Tokyo, ont fait plusieurs centaines de blessés à la suite d'une véritable bataille rangée entre la police et les manifestants (notre photo). Les leaders des manifestants étaient des étudiants d'extrême-gauche qui soutiennent les paysans contraints de céder leurs champs. Les étudiants, en «habités», portaient des casques et s'étaient munis de matraques.

NOUVELLES SUISSES

GENÈVE: En séance de nuit du Conseil municipal Le budget de la ville est accepté

DERNIÈRE PAGE

Intéressant jugement d'un tribunal zurichois

La censure n'est pas un moyen éducatif!

«La censure cinématographique ne doit pas servir à l'éducation du peuple. Les commissions de censure n'ont pas le droit d'interdire un film parce qu'elles le trouvent ennuyeux ou de mauvais goût: c'est ce que vient de décider le Tribunal administratif du canton de Zurich, qui était saisi d'un recours contre l'interdiction d'un film. Cette bande — «Le Monde nu de Harrison Mark» — traite de la profession de photographe de nus artisti-

ques. La Direction de police et le Conseil d'Etat du canton de Zurich l'avaient considérée comme «immorale et choquante». Or, se fondant sur un arrêté du Tribunal fédéral définissant comme «immoral» «ce qui choque très fortement le sentiment de pudeur», la Cour administrative en a décidé autrement, ce film supportant la comparaison avec trois bandes autrement plus «osées» autorisées par la censure.

Tessin: Record (?) de civisme

A Arbedo-Castione, comme dans les autres communes du Tessin, les listes pour les élections communales de mois de mars viennent d'être déposées. On ne peut vraiment pas dire que dans cette commune l'intérêt des citoyens pour les affaires publiques fait défaut: 33 candidats des différents partis se disputent les 7 sièges de l'exécutif et 108 les 25 sièges du législatif. Cela revient à dire que dans ce village un citoyen sur cinq est candidat à une charge publique. C'est probablement un record!

Le plus grand repas de l'année!

C'est sans doute à Lugano, à l'occasion du carnaval, que le plus grand repas collectif de l'année a été servi. En effet, le «risotto aux champignons» — le plat traditionnel du carnaval luganais — a été goûté gratuitement, comme de coutume, et avec grand plaisir, par environ 8000 personnes. Il a été servi sur la grand-place municipale. Quinze cuisiniers l'ont préparé, en employant 600 kg. de riz et 200 kg. de beurre, du fromage, du safran, des champignons, etc. (notre photo).



Statistique agricole

Le Bureau fédéral de statistique vient de faire paraître les données du recensement de 1965 relatives à l'utilisation du sol par l'agriculture. Cette étude permet d'intéressantes constatations sur l'évolution en une décennie. Ainsi, on a dénombré en 1965 dans l'agriculture et l'horticulture 162 394 exploitants, c'est-à-dire 45 299 ou 22% de moins qu'en 1955. La surface agricole et horticole utile (forêts et alpages non compris) mesurait alors 1 077 528 ha. Elle est de 31 775 ha. ou de 2,9% inférieure à celle de 1955.

Cela s'est passé dans notre pays

Bourguiba en visite



Habib Bourguiba, président de la République tunisienne, qui séjourne en Suisse à titre privé, a fait mardi matin une visite de courtoisie au président de la Confédération, Willy Spühler. Le chef du Département politique a ensuite offert en son honneur, à la maison de Watterville, un déjeuner auquel ont également pris part les conseillers fédéraux H.-P. Tschudi et von Moos. Notre photo: H. Bourguiba et W. Spühler.

L'AVIVO PROTESTE. — Le Comité suisse de l'AVIVO (Association de vieillards, invalides, veuves et orphelins), qui s'est réuni à Berne, a pris connaissance «avec stupéfaction» des propositions du Conseil fédéral pour la septième révision de l'AVS, qui, à son avis, ne constituent qu'une demi-mesure. Le comité a voté une résolution qui demande des améliorations supplémentaires.

MEIRINGEN: Skieur tué. — Lundi, M. Th. Anderegg, qui était occupé au service des pistes du télécabine Hasliberg-Käserstatt, a été projeté hors d'une piste dans une descente qu'il faisait à grande vitesse. Il tomba, tête en avant, sur la chaussée asphaltée, libre de neige, où il resta inanimé avec une fracture du crâne. Immédiatement transporté à l'Hôpital de Meiringen, il succomba dans la journée. Il était âgé de 35 ans, marié et habitait Hohfluh.

GENÈVE: Un gangster condamné à Dijon. — La Cour d'assises de la Côte d'Or a condamné un Algérien, M. Abdelaziz, âgé de 34 ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour vol qualifié, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire. C'est lui qui, avec quatre complices, avait organisé un hold-up contre un agent de change genevois, M. Gabrache, le 26 juin 1962 et avait tué, au cours de «l'opération» une secrétaire, Abdelaziz qui a toujours nié sa participation à ce hold-up s'était pourvu en cassation et avait vu deux fois le même verdict cassé.

ZURICH VEUT GARDER «SON» ORCHESTRE. — Les milieux mélomanes suisses alémaniques sont actuellement divisés par la question de l'orchestre de Beromünster. Celui-ci a aujourd'hui son siège à Zurich, et devrait être déplacé à Bâle. Cette

éventualité ne plaît pas du tout aux Zurichois ni aux habitants de la Suisse orientale, qui veulent garder «leur» orchestre.

Mardi, le comité pour la sauvegarde de cet orchestre, dirigé par Walther Bringolf, maire de Schaffhouse, a donné une conférence de presse. Selon ce comité, le déplacement de l'orchestre à Bâle entraînerait sa dislocation, puis sa disparition.

Une enquête menée auprès des musiciens, par l'Institut sociologique de l'Université de Zurich, a montré que ceux-ci ne désirent pas, en majorité émigrer à Bâle, malgré les mauvaises conditions qui leur sont faites à Zurich. Ils proposent d'améliorer les prestations sociales de façon à les adapter au niveau de celles de l'orchestre de la «Tonhalle». Les solistes sont aussi opposés au déplacement. Le comité a adressé une requête au Conseil fédéral.

A travers le pays vaudois

LA CVE EMPRUNTE VINGT MILLIONS. — La Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) a décidé de contracter du 15 au 21 mars 1968 un emprunt obligataire de vingt millions de francs après en avoir reçu l'autorisation de ses actionnaires réunis à Lausanne en assemblée générale extraordinaire.

Le produit de cet emprunt sera tout d'abord consacré à la conversion de

l'emprunt 3 1/2 % contracté en 1948 par la CVE et remboursable le 1^{er} avril prochain. Il servira également au financement de la participation de la compagnie au capital social des Forces Motrices de l'Hongrin-Lémian S. A. (FMHL), ainsi qu'à celui des investissements indispensables au renforcement des installations de distribution d'énergie électrique pour faire face à l'augmentation de la consommation.

LAUSANNE: Fouilles dans le quartier de Bel-Air. — Dans le cadre des travaux entrepris en vue du renforcement des réseaux du centre de la ville, le Service de l'électricité va procéder à la pose de câbles souterrains entre les stations Métropole, sise sur la rue de Genève, et Mauborget, dans la rue du même nom.

Les fouilles sont déjà en cours le long de la rue de Genève et de la route de Bel-Air; dans la seconde partie du tronçon, la plus délicate, à savoir la traversée de la place Bel-Air et la montée de la rue Mauborget, elles ont débuté lundi.

Pour cette dernière partie, toutes les mesures ont été prises afin que les travaux soient menés avec le maximum de célérité et le minimum de bruit, de façon à perturber le moins possible la circulation des piétons et des véhicules qui, sauf conditions atmosphériques très défavorables, sera rétablie normalement dès le 15 mars.

AVANT UN RECORD: Appel de la police du lac. — Les autorités françaises et suisses exerçant la police du lac attirent l'attention des navigateurs sur la tentative de record du tour du Léman, auquel s'attaquera M. Joseph Ulrich, avec son racer Frégate, vendredi matin 1^{er} mars 1968, entre 9 h. et 12 h.

Cette tentative se courra selon le règlement de navigation intercantonal en vigueur sur le Léman. Aucune dérogation n'est prévue en faveur de M. Ulrich. Les bouées seront notamment suffisamment au large pour que les limitations de vitesse prescrites à l'intérieur de la bande des 150 m. ne soient pas enfreintes.

Selon les dispositions prises par la section de l'Hélice de la Société nautique de Genève, le racer se déplacera vraisemblablement dans une bande distante du rivage de 200 m. à 1 km.

Les organes de police compétents font appel à la sportivité des navigateurs pour faciliter le déroulement normal de la tentative d'un engin appelé à se déplacer à une vitesse très élevée.

Un libre esprit n'est jamais vaincu. Il est toujours le roi de sa propre sphère.

Une section du Parti socialiste italien fondée à Lausanne

Fort d'une trentaine de membres, le nouveau noyau du PSU italien s'est réuni pour la première fois samedi dernier, à la Maison du Peuple. L'ancien conseiller d'Etat vaudois Arthur Maret assistait à cette séance marquée par un brillant exposé d'Enzo Giacomin, syndicaliste, l'une des chevilles ouvrières du mouvement des émigrés à Lausanne et en Suisse romande. De nombreuses personnalités avaient tenu à s'associer à cet événement par leurs encouragements. Des télégrammes ont afflué aussi bien de la péninsule que de notre pays. Parmi ceux-ci figuraient

des mots aimables de Jean Riesen, de Christian Ogay et de bien d'autres. M. Chiarvesio occupera le poste de secrétaire général.

Ce groupe politique compte atteindre une cinquantaine d'adhérents d'ici quelques mois.

C'est aussi le vœu que nous formons à l'endroit de nos dynamiques camarades italiens. Loin de leur patrie, nos amis ne s'intéressent pas moins aux problèmes de leur pays, en luttant inlassablement pour la cause sociale. Bravo et bonne route.

K. SCH.

Genève en bref

BOURSES BERTHOUD. — La ville de Genève décernera pur l'année 1969, sur les revenus du Fonds Berthoud :

a) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune peintre pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger. Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire, suivant les nécessités de ses études;

b) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune sculpteur pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger. Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire suivant les nécessités de ses études.

Seuls peuvent être candidats les jeunes gens de nationalité suisse domiciliés à Genève en principe depuis cinq années consécutives au moins au moment de leur inscription et dont la famille ne pourrait pas subvenir

aux dépenses nécessaires à parfaire leur instruction. Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de vingt-cinq ans révolus.

En outre, ils doivent présenter leur candidature par écrit au Conseil administratif de la ville de Genève, jusqu'au 1^{er} avril.

DÉBAT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE. — Le problème de la main-d'œuvre étrangère est l'un des plus délicats et épineux qui soient. C'est pourquoi le Comité directeur du PSG a décidé d'ouvrir un large débat sur cette question. Celui-ci aura lieu samedi prochain 2 mars, à 9 h., à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27. Les membres du parti qui s'intéressent à ce problème ou qui désirent simplement s'informer sont cordialement invités.

Les propos libres du père Gnagnu

Je ne sais pas comment fait le président Johnson pour passer des nuits paisibles; en tout cas, moi, si j'étais à sa place, je ne trouverais pas le sommeil.

Je viens d'entendre sur Europe I, un reportage effectué en pleine bataille. Rien n'y manquait, si ce n'est les cris des mourants. Tactac des mitrailleuses, grondements des mortiers, sifflement des avions en piqué.

Je ne sais ce qu'il faut penser

d'un pareil reportage, que d'aucuns écoutent d'une oreille distraite en lisant leur journal ou en mangeant la soupe? J'avoue sincèrement que j'ai tourné le bouton de mon poste.

Que penser aussi de l'entêtement des Américains à vouloir continuer une guerre qui ne peut être que perdue? L'histoire se répète. Cette guerre ne serait-elle pas la guerre d'Espagne de l'Asie?

Le père Gnagnu.

La Chaux-de-Fonds

LOTO OMNISPORTS

Le dernier grand match de la saison au Stand!

VENTE DES ABONNEMENTS A Fr. 10.— A L'ENTRÉE

Pendant toute la durée du match pour deux abonnements = troisième carte gratuite

GRANDE SALLE DE L'ANCIEN-STAND

JEUDI 29 FÉVRIER

Le match débute à 20 h. 15 préc.

Cartons: une pendule neuchâteloise — un poste de télévision

PARENTS, ÉCOLIERS QUI DEVEZ CHOISIR UN MÉTIER, attention!

Parents qui devez décider, avec votre fils, de son métier et de sa carrière, n'omettez pas d'être devant votre poste TV, ce soir, mercredi 28 février, à 18 h. 15, ou d'aller chez des amis si vous ne possédez pas de poste. Un excellent film vous renseignera sur l'un des plus beaux métiers du monde, celui de constructeur:

Bâtis ton avenir... Apprends à construire... Deviens maçon...

Ce film a été tourné tout exprès pour vous démontrer que le métier de maçon offre des possibilités d'avenir, de travail et d'avancement considérables. Regardez-le, rien que pour vous renseigner.

MAISON DU PEUPLE CAFÉ-RESTAURANT CITY LA CHAUX-DE-FONDS

A la suite de la démission honorable de nos gérants,

NOUS CHERCHONS

UN COUPLE

pour diriger notre établissement.

Veillez adresser les offres jusqu'au 20 avril à M. Charles Naine, président, Numa-Droz 119, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ARTICLES HYG.

1^{re} qual., 12 pces Fr. 4.50; 24 pces Fr. 8.—; lubrifié: 12 pces Fr. 6.50; 24 pces Fr. 11.50.

Exp discreté. Remb seulement sur demande. CP 30 · 185 46

F. WIDMER, case 54, Grand-Rue,

PRÊTS Banque EXEL

EXEL

Discrets Rapides Sans caution

Avenue Léopold-Robert 88 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dactyler, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 3 82 82, Serre 66, La Chaux-de-Fonds

théâtre abc serre 17 la chaux-de-fonds

Vendredi 1^{er} et samedi 2 mars 1968, à 20 h. 30

LES COMÉDIENS DU BOURG jouent:

L'ÉCHAPPÉE BELLE

pièce humoristique et anticonformiste de Romain BOUTELLE et Henri GARCIN
Un spectacle fou... fou... fou!

Prix des places: 5 et 6 fr. (Étudiants: 4 fr.)

location: librairie abc Jaquet-Droz 29, tél. 357 57 et une heure avant chaque représentation à la caisse du théâtre abc tél. 372 22

VILLE DU LOGLE

Service des balayures

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le

vendredi 1^{er} mars (féried).

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

PIANO

Pension de famille achèterait en bon état, piano brun. Adresser offres avec indications de prix et de marque. Ecrire sous chiffre A.B., au bureau de la «Sentinelle».

FEU 18

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie place du Marché tél 7 33 72

Repose en paix.

Monsieur Albert Girard, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Paul Girard, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire faire part du décès, dans sa 87^e année, de

Mademoiselle Mathilde GIRARD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente.

La Chaux-de-Fonds, le 27 février 1968.

L'incinération aura lieu jeudi 29 février, à 15 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire: A.-M.-Piaget 81.

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



LES NOUVEAUX ABATTOIRS DE LA VILLE DE LAUSANNE-MALLEY

Agrandissement 1962-1964

Les abattoirs? Quelle idée! Qu'y a-t-il de nouveau à Malley? Rien. Les abattoirs datent de 1945. On les a agrandis en 1964. Si nous parlons aujourd'hui de cet agrandissement, de la halle d'enlèvement des viandes, des installations frigorifiques, ce n'est pas en manière de commémoration quelconque, mais en manière de reportage. Les Lausannois consomment des millions de kilos de viande, représentant des dizaines de milliers de têtes de bétail abattues, chaque année. Bien peu, gageons-nous, savent qu'ils le doivent à ces abattoirs très modernes encore malgré leur âge. Il n'était pas inutile donc, pensons-nous, de présenter ici un peu mieux un des fleurons méconnus des réalisations lausannoises.

Précéder l'évolution

Lorsque le D^r Benoît, en 1945, construisit les nouveaux abattoirs de Lausanne, il vit grand, assez grand. C'est grâce à ses prévisions que l'abattoir de Malley a pu « travailler » pendant vingt ans sans devoir être agrandi. Mais 20 ans plus tard, pour maintenir l'abattoir à son rang, il fallut de nouveaux entrepôts frigorifiques et de nouveaux congélateurs.

Dr Samuel Debrot
CHEF DU SERVICE
VÉTÉRINAIRE MUNICIPAL
ET DES ABATTOIRS

Un ingénieur belge qui visitait dernièrement nos installations déclarait: « C'est un abattoir qui vieillit, mais qui vieillit bien. » Inauguré à la fin de la guerre, l'abattoir de Lausanne fut pendant plusieurs années le plus moderne de Suisse et d'Europe. Il servit de modèle à de nombreux constructeurs en Suisse et à l'étranger; cependant, les techniques de la boucherie, de l'abattage, de la conservation par le froid évoluent si rapidement qu'un abattoir doit s'adapter sans cesse aux besoins des usagers; c'est pourquoi un abattoir moderne est toujours un chantier.

L'abattoir de Lausanne a été construit pour permettre le travail artisa-

nal de la boucherie, aussi bien que le travail en série. Le manque de main-d'œuvre contraignit les usagers à confier les travaux d'abattage de plus en plus à des équipes de bouchers. Le travail en équipe permet de rationaliser les opérations d'abattage, de les accélérer et d'abattre davantage de bétail, avec moins d'ouvriers. Si les halles d'abattage se prêtent à cette adaptation sans agrandissement, les deux réservoirs de l'abattoir — les étables pour le bétail vivant, les entrepôts frigorifiques pour la viande — doivent augmenter leur volume.

Crescendo

En 1945, 27 000 bêtes furent abattues à Malley, en 1967, 86 000. La consommation sans cesse accrue de la viande, l'augmentation de la population lausannoise, le rattachement de communes avoisinantes au cercle d'inspection des viandes de Lausanne constituent les trois facteurs de cette évolution. Ces 86 000 bêtes ont donné 8,5 millions de kilos de viande; de plus, Lausanne et ses environs consomment encore 8 millions de kilos de viande et de préparations de viande en provenance d'autres communes.

L'agglomération lausannoise consomme donc en chiffre rond 16,5 millions de kilos de viande par année.

On demande du froid

Le froid est à la base de la conservation de la viande; tout au long des transactions et du parcours de la viande, la « chaîne du froid » permet de garder la viande dans l'état de fraîcheur exigé par le consommateur et pour lequel le boucher et l'hygiéniste des viandes ont longtemps travaillé. Un abattoir doit mettre à disposition quatre sortes de froid :

1. Le froid appliqué aux viandes encore chaudes après l'abattage; c'est la prérefrigeration à la température de +1 à +4 degrés; le refroidissement dans les avant-frigos dure environ 72 heures.

2. Le froid appliqué aux viandes qui seront rôties ou grillées. Ces viandes doivent passer trois semaines dans les frigos à une température de -1 à +1 degré; la maturation les attendra.

3. Le froid qui conserve la viande à la température de -18 degrés; la viande demeure à l'état congelé jusqu'à 6 et 9 mois.

4. Le froid qui précède l'entreposage dans les congélateurs; on porte la viande à la température de -36 degrés pendant trois jours; c'est la technique moderne de congélation rapide.

Alors que certains, en 1945, prédisaient que les frigos des abattoirs ne seraient jamais remplis, il fallut doubler les surfaces des frigos et des congélateurs lors de l'agrandissement de 1964. Les nouveaux entrepôts ont été équipés de portes automatiques: un rideau d'air empêche la perte de frigorifiques lorsque les portes sont ouvertes. Des tubes de rayons ultraviolets permettent de maintenir un degré d'humidité plus élevé dans les frigos, sans que la viande souffre de poissage: la perte du poids de la viande est moindre. Le dégivrage des éléments de froid est automatique. Frigos et congélateurs sont actuellement loués au complet. De plus en plus, on congèle les viandes; dans une étape prochaine, de nouveaux congélateurs seront construits en sous-sol.

Alimenté par cinq compresseurs à ammoniac, le froid est l'un des facteurs les plus importants de l'hygiène des viandes. Le froid bloque l'activité des microbes de souillure, stoppe la fermentation et garantit au consommateur une viande appétissante, saine, même après un entreposage prolongé. Les isolations thermiques permettent de maintenir une température sans variations même durant une panne de courant électrique de quelques heures; été comme hiver, les températures des frigos et des congélateurs sont relevées trois fois par jour, même le dimanche, et enregistrées; les contrôles sont donc stricts et garantissent une température constante dans chaque case frigorifique ou de congélation.

Un centre de la viande

L'abattoir de Lausanne est situé à proximité d'un nœud routier important, à l'intersection de trois autoroutes: Genève, Berne, le Valais. Cette position facilite le transport du bétail et des viandes, soit pour l'arrivée du bétail, soit pour la distribution de la viande. Grâce à ses entrepôts frigorifiques, à sa grande surface de terrain permettant la circulation des plus grands camions, l'abattoir de Lausanne est appelé à devenir un centre de l'industrie de la viande pour la population lausannoise et pour les communes avoisinantes. Son avenir est assuré, puisque les possibilités d'agrandissement ne sont pas épuisées. La centralisation dans ce domaine est favorable aux bouchers premièrement, qui trouvent sur place du bétail et de la viande aux meilleures conditions de la concurrence, et aux consommateurs ensuite, puisque le contrôle sanitaire de la viande peut s'étendre en peu de temps à une grande quantité de marchandise; l'inspection des viandes peut ainsi concentrer son travail pour le plus grand bien du consommateur.

D^r Debrot.

Agrandissement des halles frigorifiques aux abattoirs de Lausanne

M. Marcel Mayor
ARCHITECTE

Les études ont été faites en 1962, les travaux ont débuté à la fin de 1962 et se sont terminés au début de 1965. Nos « nouveaux » abattoirs étaient majeurs, ils avaient déjà 20 ans!

Il fallait reprendre les valeurs et éléments mis en activité à l'époque et constater qu'ils donnaient encore entière satisfaction, même pour les besoins évolués de notre ville, sauf un: les frigorifiques.

L'agrandissement portait essentiellement sur la division du froid. Les travaux furent plus longs que prévu, le parti à réaliser devait tenir compte qu'à aucun moment il n'était possible

d'entraver ou d'interrompre l'exploitation des abattoirs, ceci pendant toute la durée des travaux. Si l'on tient compte de ce qui a été accompli: tous raccordements aux éléments de 1945, nous pouvons déclarer, avec les usagers, qu'aucun arrêt ne s'est produit dans le fonctionnement compliqué de cette « industrie » de la production de la viande. Ce fut une sorte de prouesse!

Les capacités frigorifiques, à l'origine, ne répondaient plus aux exigences évoluées de 1965. Tout en s'attachant à résoudre ce problème, les responsables de l'exploitation en ont profité pour apporter des améliorations qui n'avaient pu se faire dans l'étape initiale.

C'est ainsi qu'il faut citer l'importante halle d'enlèvement des viandes. Elle est venue s'inscrire au sud et se trouve encadrée de trois côtés par les

blocs frigorifiques. Les usagers disposent d'une surface de 1700 m² dotée d'un couvert; ils sont à l'abri avec leurs véhicules pour toutes maintenances et chargements des viandes. Cela remplace la trop modeste marquise de 1945, qui s'était révélée insuffisante.

La face sud est restée dégagée sur ses 70 m. de longueur, sans fermeture, permettant à volonté l'accès et le départ sur le circuit propre laissé intact ainsi que les contrôles d'accès et de sortie, comme à l'origine.

Pour la couverture, on a utilisé le matériau « moderne » inconnu en 1942: le plastique... mais dans un but constructif. Ce couvert frappe audacieusement l'œil, avec ses dix-huit

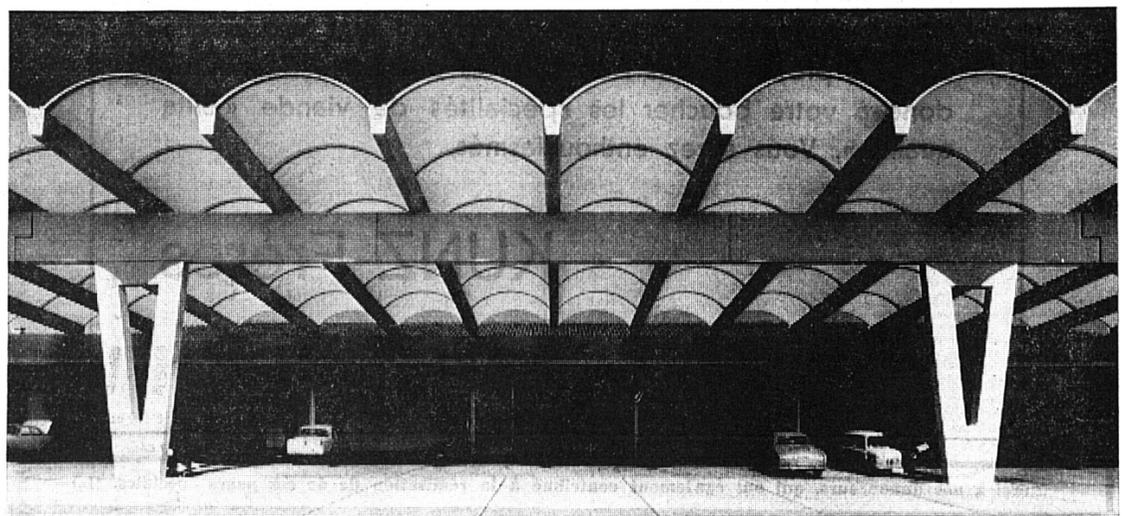
voûtes assemblées par segments qui reposent sur des poutrelles de béton préfabriquées.

Comme le démontre la photo, cet ouvrage spécial fait honneur aux techniciens: l'architecte qui l'a conçu, l'ingénieur W. Weber par ses calculs, l'entreprise Stahlton-Prébéton pour son ossature, et, pour terminer, le moulage et la pose des segments en plastique par l'entreprise A. Eschmann, spécialiste, de Thoune. Cette matière transparente inonde de lumière, comme en plein jour, ce lieu du découpage, des arrivées et des départs.

Cette place, libre avant, servait de

salle à manger à nos mouettes; maintenant, elles viennent toujours, mais sur les surfaces translucides pour lesquelles elles n'ont aucun égard... Il fallait sauver nos mouettes lémaniques, chères au D^r Debrot, nouveau directeur. Le remède est venu naturellement par un système de douche par jets projetant l'eau fraîche par pulvérisation sur les surfaces en plâzi, pour lutter contre la réverbération dans la période des fortes chaleurs. On peut ainsi pratiquer sur les viandes dans la fraîcheur voulue, mais aussi nettoyer pratiquement ces surfaces aériennes.

(Suite à la page suivante)



Les nouveaux abattoirs de la ville de Lausanne-Malley

(Suite de la page précédente)

On faisait la réflexion que ce couvert laissait un vide important dessous. A quoi il faut répondre que ce problème devait permettre aussi l'accès aux wagons réfrigérants CFF, amenant la viande de l'extérieur, et se déplaçant sur des « trucks » roulants, et qu'ils peuvent circuler sous la halle à volonté.

Nouveaux groupes frigorifiques

L'agrandissement qui nous occupe est visible sur notre photo d'ensemble, dès la halle d'intercommunication, grand mur blanc barrant l'ensemble d'est en ouest. Tous les éléments visibles en direction sud sont des constructions neuves ou transformées, objet du présent article.

De chaque côté, deux corps avancent en direction sud.

A l'ouest, le nouveau bloc pour le petit bétail en liaison avec sa division d'abattage.

A l'est, celui du gros bétail, même liaison.

Au centre est resté le premier bloc frigorifique où l'on a apporté des transformations intérieures seulement.

La maison Sulzer, qui avait déjà exécuté les installations du froid en 1945, a été chargée de celles des nouvelles extensions. Tout en maintenant l'ancienne conception de la partie centrale transformée, les deux nouveaux blocs construits ont chacun leur machinerie propre placée en sous-sol.

Cette production du froid: compresseurs et condensateurs, a été combinée le plus près possible des nouveaux dépôts créés; il fallait éviter des trajets trop longs aux tubulures. Les exigences dans le domaine de la réfrigération ayant beaucoup évolué, les abattoirs de Lausanne sont dotés du système le plus moderne, qui est

une réussite pour l'installateur et, à plus forte raison, pour les usagers.

Bloc petit bétail

Au plain-pied, niveau rez général, se situe le groupe des trois avant-frigos dotés des voies à glissoires; les viandes ou quartiers restent suspendus sur les mêmes dispositifs de suspension, dès que prend fin l'opération d'abattage. Le rez est complété, en liaison avec la halle d'enlèvement, par le dépôt frigorifique dont chaque usager possède une cellule lui servant de provision courante. Au sous-sol de ce bloc, les abattoirs ont installé un système complet de congélation avec le dispositif dit « tunnel », qui peut descendre à -35°, et ensuite deux dépôts avec les cellules pour usagers servant de conservation du congelé à -18°.

Automatisme

Toutes les ouvertures de chaque dépôt sont pourvues de portes automatiques coulissantes obéissant au simple presse-boutons. Dès que la porte s'efface, un rideau d'air obture

l'ouverture par projection, empêchant soit à l'air froid du frigo, soit à l'air chaud extérieur, de pénétrer. De ce fait, pas de variation de température tant que dure le chargement du local.

Bloc gros bétail

L'organisation, au rez, est la même que pour le petit bétail; mais au sous-sol, outre la machinerie, on a installé une industrie pour l'expédition de la viande. Il s'agit là d'un procédé spécial de découpage et d'emballage pour l'expédition dans les débits « magasins » de détail. Ce procédé moderne, dit « kriovac », du grec (froid sous vide), consiste à emballer la marchandise dans une enveloppe de cellophane dont on a préalablement fait le vide d'air et la stérilisation par le froid. On obtient ainsi le maximum d'hygiène en évitant des manutentions superflues avant que les viandes soient en possession de la clientèle.

Extérieurs - circulation

Le service des nettoyages ne se plaint pas, car on a profité de daller toutes les surfaces laissées en gazon (on était plus sentimental en 1945). Ce travail très important permet, à gros jets, chaque fin de semaine, d'avoir des surfaces nettes et hygiéniques, indispensables pour un abattoir moderne; on a employé le revêtement « béton-route », et le spécialiste, l'entreprise Walo Bertschinger, a donné toute son expérience.

L'architecte se borne ici à ne citer que les choses principales intervenues dans cette deuxième étape de modernisation de nos abattoirs, ceci sans omettre de remercier chacun: direction, autorités, techniciens et collaborateurs, de leur appui et de leur compréhension.

M. M.



A. LECHAIRE
Scierie - Charpenterie
ÉCHALLENS

UN CENTRE DE RAVITAILLEMENT

Rares sont nos concitoyens, qui vaquent à leurs occupations quotidiennes et bénéficient de tous les avantages de la technique moderne, qui se rendent compte de l'effort fait par la communauté pour les satisfaire au mieux.

La ville de Lausanne constitue un important complexe industriel. Une population toujours croissante en profite. Il en est ainsi en ce qui concerne la distribution d'eau, de gaz et d'électricité, l'épuration des eaux usées, l'incinération des ordures ménagères pour ne citer que les plus importantes. Chaque secteur joue un rôle indispensable à la vie communautaire de tous les jours. Pour s'en convaincre, il suffit de voir combien l'homme est désemparé, perturbé dans ses activités dès l'instant où une interruption surgit à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

Les abattoirs sont compris dans cet important complexe communal. Ils sont le lieu où sont abattus les animaux destinés à la consommation et préparés par les spécialistes. Si leur rôle est de première importance quant au ravitaillement de notre population, leur activité se fait d'une manière plus discrète. Elle est le fait des usagers soit les bouchers de la ville ou de la périphérie. En effet, les abattoirs n'intéressent pas seulement les usagers de la capitale vaudoise mais ceux d'un périmètre géographique sensiblement plus grand puisque plusieurs communes de la périphérie constituent un arrondissement. Cette concentration a des avantages incontestables pour tous et il faut s'en féliciter.

Certes, le régime alimentaire de notre population évolue aussi bien que ses goûts. Certains mets, considérés hier encore comme un luxe, sont à l'heure actuelle à la portée de toutes les bourses ou presque. Mais la consommation du produit carné reste importante. Elle est de 65 kg. par an et par tête de population. Cette moyenne, pour la région lausannoise, est estimée à 75 kg. ce qui fait un peu plus de 200 gr. par jour, y compris les enfants. Ce n'est pas mal!

Bien entendu, ces changements alimentaires postulent des mesures préliminaires, d'où les installations frigorifiques dont nous disposons. Elles sont indispensables pour assurer une préparation adéquate des viandes avant leur congélation. Dans ce domaine, comme le dit fort opportunément le chef du Service des abattoirs, le D^r Debro, il ne suffit non seulement de s'adapter à ces exigences nouvelles, mais encore de les prévenir.

Tels ont été les mobiles à la base des agrandissements de l'année 1962. Tels sont ceux qui permettront la seconde phase d'extension. Ces installations profitent donc en premier lieu aux bouchers qui ont le maximum d'atouts pour offrir une viande de bonne qualité, en second lieu aux consommateurs qui peuvent continuer à faire confiance tant il est vrai que tout au long de l'année des spécialistes veillent pour que les produits carnés qui leur sont offerts offrent toutes les garanties d'hygiène, à côté d'un aspect toujours séduisant.

ROBERT DEPPEN.

Bloc-notes veveysan

LIBRES OPINIONS

REMOUS AUTOUR D'UNE NOUVELLE TAXE

Nous publions en « libres opinions » des avis que la rédaction ne partage très souvent pas du tout, mais que nous estimons largement répandus dans les milieux populaires et sur lesquels le Parti socialiste suisse n'a pas de doctrine arrêtée.

Il est beaucoup question ces temps-ci, à Vevey, de l'introduction d'une taxe sur les véhicules en stationnement le soir. On s'explique mal cette effervescence soudaine car, en vérité, l'affaire est encore à l'état de projet. Sauf erreur de notre part, ce point « chaud » a été abordé lors d'une récente assemblée de l'Union des communes vaudoises.

Qu'à cela ne tienne, les piétons paissent déjà! Enfin, on les tient, ces pelés, ces galeux d'automobilistes qui encombrant sans scrupules rues et ruelles. Et d'étayer ainsi leur thèse, la seule valable bien entendu: les artères sont construites pour faciliter la circulation; se permettre l'usage d'une voiture sans se soucier de construire ou de louer un garage, voilà qui est justement l'art d'exploiter le contribuable piéton. Qu'en termes secs et définitifs ces choses-là sont dites!

Écoutez maintenant la voix des opposants à cette taxe, personnifiés par une charmante lectrice, M^{lle} Béatrice Wayne, qui a exprimé son point de vue dans les colonnes du quotidien local: « Les voitures stationnées au bord de la route n'empêchent pas les piétons de circuler le soir, écrit-elle. Il faut se rendre compte que les immeubles du centre de la ville — surtout les anciens — n'ont ni garages, ni places de parc. Presque tous les automobilistes voudraient avoir un garage pour protéger leur véhicule contre les intempéries et les hurdes, mais ils se trouvent dans l'impossibilité d'en construire un en ville, voire d'en louer. J'ai moi-même la chance d'avoir un garage à environ deux kilomètres de chez moi! On ne peut pas stationner devant chez soi pendant plus de deux heures par jour. Cet ennui est suffisant, poursuit-elle, sans que l'on soit encore taxé si, parfois, on est obligé de laisser sa voiture devant son domicile la nuit. »

L'avis ne manque ni de réalisme ni de pertinence. Et il repose en tout cas le problème de l'article 67 bis du règlement sur les constructions. Ledit article, approuvé par le législatif ve-

veysan en date du 23 novembre 1956, stipule que « la Municipalité peut fixer le nombre de places privées de stationnement pour véhicules que les propriétaires doivent aménager à leurs frais et sur leur terrain, en rapport avec l'importance et la destination des nouvelles constructions ».

Soit. Il serait ridicule, toutefois, d'oublier que la plupart des immeubles du centre furent construits avant 1956, c'est-à-dire à une époque où la réglementation dont nous faisons état n'était pas encore édictée. Première conséquence: ces bâtiments ne possèdent pas de garages. Seconde conséquence découlant logiquement de la précédente: les voitures des locataires couchent dans la rue. Dès lors, si l'on institue cette taxe nocturne sur les véhicules en stationnement, on déboucherait sur une demi-mesure teintée d'injustice. Il tombe sous le sens, en effet, que les pauvres automobilistes ne sont nullement responsables de cette situation. Mais qui donc est responsable de l'encombrement des rues au-delà de 20 h.? L'imprévoyance des pouvoirs publics, la motorisation à outrance? Il ne nous appartient pas de trancher mais, selon des statistiques récentes de l'Ofiam (juillet 1967), les Suisses comptent parmi les gens les plus motorisés d'Europe (une voiture pour quatre habitants). Ces chiffres font réfléchir et l'on ne peut que souhaiter une application stricte du règlement communal sur les constructions, lequel prescrit des garages et des zones de stationnement aux abords immédiats des immeubles.

Nous savons des automobilistes qui seraient tout disposés à louer un garage. Mais encore faut-il que ce dernier ne se trouve pas à... La Tour-de-Peilz.

Disons-le une fois encore, nous ne tenons pas à trancher le débat. Pourtant, entre le piéton qui crie vengeance et l'automobiliste qui hurle, nous avouons avoir quelque peine à demeurer absolument neutre... Et l'on ne manquera pas de rappeler ici que le taux d'impôts de la ville de Vevey est l'un des plus élevés du canton. Ce record-là suffit, nous semble-t-il.

Une taxe sur les véhicules en stationnement? Et puis après: une taxe pour se rendre aux W.-C. publics, une pour secouer les tapis, une pour photographier le temple de Saint-Martin, une autre encore pour respirer l'air?... Il n'y a aucune raison de s'arrêter, lorsqu'on s'engage sur des chemins aussi impopulaires.

Fredy RICHARD.



Sous cette marque « Bilta qualité », les Boucheries Kunz Frères produisent dans différentes régions de la Suisse des spécialités de viande exquises.

Spécialités des Grisons
Spécialités glaronaises
Spécialités du Tessin

Ces produits excellents et très appréciés des consommateurs se vendent surtout dans les boucheries importantes. Mais pour faciliter la distribution rapide, en Suisse romande également, les Boucheries Kunz Frères ouvrent un dépôt à proximité des Abattoirs de Lausanne. Demandez donc à votre boucher les spécialités de viande « Bilta qualité ». Vous serez enthousiasmés.

KUNZ Frères
Lausanne



constructions métalliques

PROGRAMME DE FABRICATION

CLOISONS POUR BUREAUX,
FABRIQUES, RESTAURANTS
VITRINES ET ENTRÉES
ESCALIERS ET RAMPES
MÉTALLIQUES
CAGES D'ASCENSEURS

32 48 16

Lausanne

CHEMIN GRANDCHAMP 6



WERNER ISOLATIONS S. A. LAUSANNE

TOUTES ISOLATIONS
CONTRE LE FROID, LA
CHALEUR, LE BRUIT ET
LES VIBRATIONS
VENTE EN GROS ET AU
MATÉRIAUX ISOLANTS
DÉTAIL DE TOUS LES

RUE DE GENÈVE 77 bis

Tél. (021) 25 21 74

METTRAU frères

ferblanterie et installations sanitaires

LAUSANNE

MAUPAS 8

☎ 24 13 22

ont exécuté les travaux
de ferblanterie en aluman

WALO

WALO BERTSCHINGER

& Cie S. A., Lausanne

ROUTES
TRAVAUX
PUBLICS
VOIES FERRÉES
SOLS
INDUSTRIELS

Tél. 021 / 23 35 18

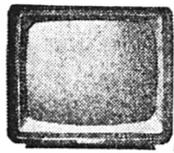


F. CLERC

installations sanitaires modernes



Avenue Recordon 4
Tél. (021) 24 08 16
ccp. 10-7453
1000 LAUSANNE



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 28 février 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Récital express. 18.20 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 48. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Musique légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Sport et musique

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Fanfare. 20.15 Adapt. 21.05 Concert pop. 21.46 Evocation. 22.05 Mus. pop. 22.15 Inf. 22.30 Entrons dans la danse.

Jeudi 29 février 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Onde légère. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Le Parfum de la Dame en noir», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL. — Souper annuel du parti, le 29 février, à 19 h. 30, à l'Hôtel City. Inscription chez P. Chédel, faubourg de l'Hôpital 11, jusqu'au 27 février.

COMITÉ CANTONAL. — Le mercredi 6 mars (à la place du 4 mars), à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Assemblée du parti. — Mercredi 28 février, à 20 h. 15, salle 4 de la Mais'n du Peuple. «Le défi américain», par M. Masmejan, rédacteur économique à la «Tribune de Lausanne».

VEVEY: Assemblée ordinaire. — Mercredi 28 février, à 20 h. 30, au Café de la Grand-Place. Thème: «L'information».

GRANDSON: Assemblée mensuelle. — Vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 15, au Lion d'Or, 1^{er} étage. «Congo—Kénia 1967» film présenté par Ch. Ogay.

OLLON-VILLARS: Assemblée de section. — Vendredi 1^{er} mars, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Ollon. Ordre du jour: prochaine séance du Conseil communal, rapports des commissions activité 1968.

ROLLE: Assemblée générale. — Vendredi 1^{er} mars 1968, à 20 h. 15, au Café-Restaurant de la Croix-Fédérale.

CANTON DE GENÈVE

PLAN-LES-OUATES: Comité. — Séance mercredi 28 février, à 20 h. 30, chez Droze, 13, ch. de Vers.

FEMMES SOCIALISTES: Assemblée générale annuelle. — Mercredi 28 février 1968, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CAROUGE: Assemblée générale. — Au nouveau local, Café du Poids-Pu-

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Images de Cologne. 10.05 Piano. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Page de Rameau. 11.05 Emis. com. 12.00 Piano. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chansons de route russes. 15.05 Album aux disques

A la TV romande

Mercredi 28 février 1968

17.00 Cinq à six des jeunes. 18.15 Vie et métier. 18.45 Bulletin. 18.55 Dix sur dix. 19.05 Affaires fédérales. 19.25 Trois petits tours... 19.30 «Les Chevaliers du Ciel», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Trahison», film. 21.25 Patinage artistique. 23.00 Téléjournal.

A la TV française

Mercredi 28 février 1968

1^{re} chaîne. — 16.05 et 17.55 TV scolaire. 18.25 Sports jeunesse. 18.55 45 secondes. 19.10 Jeunesse active. 19.20 Petit lion. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Atomistes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Salut à l'aventure. 21.00 Tilt. 22.00 Lectures pour tous. 23.00 Patinage artistique. 23.30 Actualités. 23.50 Loterie nationale.

2^e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.38 Aventures de Joé. 19.45 Actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 Dossiers de l'écran. Présentation. 20.15 «Les Chemises rouges», film. 21.45 Dossiers de l'écran. 22.45 Actualités.

Jeudi 29 février 1968

1^{re} chaîne. — 10.30 RTS promotion. 12.30 Séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités. 14.00 TV scolaire.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

Une grande démonstration

ZURICH—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-12 (1-4, 1-3, 0-5). — Buts: Rossel (11^e et 17^e), Diethelm (18^e), Meier (19^e), Pousaz (20^e), Cuenat (22^e), Dubois (35^e), Sgualdo (36^e), Ehrensperger (40^e), Sgualdo (46^e), Diethelm (47^e et 51^e), Sgualdo (53^e), Dubois (56^e).

Zurich: J. Furrer; Bechtold, Wespi; Parolini, U. Furrer; Ehrensperger, Loher, Muhlebach; Meier, Hofer, Steinegger; Landtwin, Jegi, Lerch; Manfrina. Entraîneur: Schlaepfer.

La Chaux-de-Fonds: Rigolet; Huguenin, Sgualdo; Renaud; Huggler, Turler, Cuenat; Rossel, Pousaz, Dubois; Jeannin, Stambach, Diethelm. Entraîneur: Pelletier.

Arbitres: MM. Maerki (Berne) et Gerber (Munsingen).

Malgré trois absences: Reinhard, Berger et Curchod, La Chaux-de-Fonds a fait une véritable démonstration hier soir au Hallenstadion de Zurich. Elle a ainsi brillamment fait honneur à son titre national et surtout elle a joué le jeu, c'est-à-dire qu'elle n'est pas restée indifférente à ce match important pour les Zurichois. Zurich, battu, est à égalité de points avec Grasshoppers et c'est samedi prochain au Dolder que se jouera le sort des deux équipes zurichoises. Grasshoppers ou Zurich en

ligue nationale B? D'après le match d'hier soir, les hommes de Schlaepfer paraissent bien mal en point.

Ainsi, logiquement, La Chaux-de-Fonds a triomphé à une cadence régulière: quatre buts au premier tiers, trois au second et cinq dans la dernière reprise. Gaston Pelletier n'a pas craint d'aligner des jeunes: Rossel, Cuenat et, dans le dernier tiers, Desvoignes prit la place de Rigolet.

Rossel fut d'ailleurs particulièrement brillant puisque, pour son premier match en ligue nationale A, il se permit d'inscrire les deux premiers buts. A l'âge de 16 ans, il est donc entré par la grande porte dans la première équipe.

Ce résultat fait plaisir à Pelletier. Non seulement content d'être champion suisse, Pelletier nous disait: «Je veux encore améliorer le goal-average: avoir la meilleure défense et la meilleure attaque.» C'est maintenant chose faite.

Les Zurichois ont été en dessous de tout, débordés dans toutes les lignes. La Chaux-de-Fonds joua au chat et à la souris. Turler fit un festival, se jouant parfois de quatre adversaires. Et puis, tous les Chaux-

de-Fonnières sont à féliciter pour ce qu'ils ont démontré au public du Hallenstadion: classe, facilité, et tout et tout.

Zurich perdu? Oui, on le croit. Mais, ce qui est plus grave, c'est que son public n'est plus là pour l'encourager. Il y avait à peine cinquante spectateurs. Z.

Ligue A

Zurich—La Chaux-de-Fonds, 2-12.	
Chaux-de-Fds	27 21 2 4 140-64 44
Genève-Serv.	27 17 5 5 129-95 39
Kloten	26 13 5 8 120-90 31
Viège	26 10 6 10 71-79 26
Langnau	26 8 5 13 73-82 21
Davos	26 10 1 15 91-106 21
Grasshoppers	27 6 3 18 77-111 15
Zurich	27 7 1 19 72-146 15

Ce soir: Viège—Kloten.

Jeudi soir: Langnau—Davos.

Samedi soir: Davos—Genève-Servette; Kloten—Langnau; Viège—La Chaux-de-Fonds; Grasshoppers—Zurich.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

ASSEMBLÉE DES ORIENTEURS PROFESSIONNELS DU JURA-SUD

Elle se déroula à la Salle des Rameaux sous la présidence de M. P.-A. Vaucher, de Cormoret. Elle avait réuni de nombreux délégués des districts de Moutier, des Franches-Montagnes et de Courtelary en présence de personnalités parmi lesquelles les préfets Macquat, de Moutier et Sunier, de Courtelary, M. Bourquin représentant l'Etat de Berne, MM. J.-L. Favre et R. Gigon, municipaux.

L'assemblée enregistra avec regret la démission de M. W. Jeanneret, maire de Tramelan, remplacé par M. A. Meyrat, municipal trametol.

Le rapport présidentiel permit à M. P.-A. Vaucher de retracer l'activité de la Commission de surveillance, soulignant ce que devait être pour l'avenir le travail de l'office. Il mit en relief les buts poursuivis par ce dernier: lien entre les parents, l'école, les autorités et les milieux économiques.

M. D. Celtin, conseiller d'orientation, directeur de l'office, avait développé en un volumineux rapport dactylographié, que reçut chaque membre,

l'activité du dit office. Il insista plus particulièrement sur le domaine de l'information multiple rendue possible avec l'appui et le concours de l'école, des parents et des autorités: information collective, information donnée par le maître dans sa classe, discussions entre élèves en présence du maître, information individuelle dans le cadre de la consultation.

Notons qu'en 1963, date de sa fondation, l'organisation comptait trente communes alors qu'elle en compte aujourd'hui quarante-cinq dans les districts précités, ce qui représente quelques dizaines de milliers d'habitants.

Les délégués avaient également été mis en possession des comptes 1967 et du budget 1968 qui furent adoptés.

Félicitations et vœux furent adressés aux congressistes par M. Bourquin, au nom de l'Office de l'orientation professionnelle cantonale et par M. Gigon, en celui des autorités et de la population. Un court métrage monté par l'équipe de recherches du laboratoire expérimental de psychologie de l'enfant de l'Institut Rousseau de l'Université de Genève fut projeté. Commenté par M. Celtin, il mit le point final à cette assemblée.

Cyclisme

Le Tour de Sardaigne

Classement de la quatrième étape, Oristano—Cagliari (128 km.): 1. Zandegu, Italie, 3 h. 11' 03"; 2. Dancelli, Italie; 3. Bitossi, Italie; 4. Plankaert, Belgique; 5. Reybroeck, Belgique, et tout le peloton dans le même temps, avec notamment les Suisses Maurer, Binggeli et Girard. Puis: 56. Vifian, Suisse, à 10' 59"; 57. Abt, Suisse, même temps.

Classement général: 1. E. Merckx, Belgique, 15 h. 07' 23"; 2. Armani, Italie, à 6' 37"; 3. Ritter, Danemark, à 6' 47"; 4. Van der Vleuten, Hollande, à 6' 57"; 5. Schutz, Luxembourg, même temps.

BOXE. — A Tokyo, devant 10 000 spectateurs, l'Australien Lionel Rose est devenu champion du monde des poids coqs en battant aux points, en quinze reprises, le tenant du titre, le Japonais Masahiko «Fighting» Harada.

SKI. — Après Guy Périllat, Marielle Goitschel, championne olympique de slalom spécial, a déclaré forfait pour les championnats de France qui débutent aujourd'hui à Vars.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



La servante du docteur

★

Simple histoire par Urbain Olivier

Ne se doutant de rien, et comme le font la plupart des débiteurs en retard, Paul n'avait pas même répondu à la lettre chargée de son créancier. La fin de la semaine arrivait, et il fallait pourtant, ou écrire, ou aller parler à M. Olmédan. Mais premièrement il voulait adresser une lettre à Elisa, le samedi, afin qu'elle la reçût le dimanche matin. Il continua d'arracher l'herbe de sa vigne et la râtissa, tant bien que mal, jusqu'au vendredi, n'ayant été, pendant ces cinq jours, que deux fois à la chasse, pour ne rapporter aucun gibier. Son fusil était encore à baguette, transformé à percussion, après avoir servi assez longtemps comme une arme à silex. Les cheminées se trouvaient en dehors des platines et y faisaient une saillie désagréable. Le

désir très vif de Paul était de se procurer un «Lefauchaux», se chargeant par la culasse. Mais où prendre les 120 à 140 fr. nécessaires pour un tel achat? Evidemment il n'y fallait pas songer avant l'héritage de l'oncle docteur. Et l'attente pouvait durer encore une vingtaine d'années. C'était bien triste.

Il pensait à cela, pendant qu'il arrachait l'herbe de sa vigne. Ah! s'il pouvait un jour se voir en possession d'un Lefauchaux de bon calibre, dont les canons d'un gris mat, ornés de dessins bizarres, étaient doux au toucher comme du verre poli, combien ce fusil le rendrait heureux! Pour s'en procurer la fantaisie, il faudrait que sa vigne lui donnât, une autre année, pour 600 fr. de vin. Lorsque ses intérêts seraient payés, il lui resterait la moitié de cette somme, et alors il prendrait 150 fr. sur ce reste et se donnerait un Lefauchaux, dont il lui semblait déjà entendre le bruit sec et liant des ressorts. Cette année-ci, la chose était impossible, la récolte étant minime, le raisin mal à l'aise dans le fouillis herbeux qui lui prenait les rayons du soleil et lui donnait une apparence misérable dix jours avant de le cueillir. Le travail tardif de Paul autour des ceps pouvait même nuire à la bonne maturité des grappes, parce que nombre d'entre elles étaient meurtries par le frottement involontaire de l'ouvrier et de son outil.

Le vendredi, dans la soirée, il écrivit à Elisa la lettre suivante:

«Ma toute chère amie,

» Depuis que je t'ai quittée dimanche dernier, j'ai pensé à toi jour et nuit, et il faut absolument que je te le dise: il faut que tu m'écoutes et que tu me permettes de t'aimer toujours plus. J'ai suivi le bon conseil que tu m'as donné; c'est-

à-dire que je me suis mis au travail avec ardeur et persévérance. J'ai semé un champ et nettoyé ma vigne. Oh! Elisa, si tu voulais me promettre de venir un jour partager ma vie, il n'y aurait pas sur la terre de mortel plus heureux que moi. Tu sais que je suis dans une bonne position et que j'ai en perspective un avenir assuré. Aucun garçon de notre village ne pourrait t'offrir un sort aussi agréable que celui que tu aurais chez nous. Ne me dis donc plus que tu ne veux pas te marier. Jolie et belle comme tu l'es, il est impossible que tu restes vieille fille. C'est bon pour les laides, pour celles d'un mauvais caractère; mais pour toi ce serait vraiment pécher contre la nature que de passer ta jeunesse dans le célibat, et de finir ensuite tes jours toute seule. Promets-moi que tu ne le feras pas, et donne-moi de l'espoir, ô toi que j'aime.

» Si nous sommes bien d'accord nous deux, mon oncle finira par consentir à notre bonheur, je n'en doute pas. Donne-moi donc du courage, Elisa. Vois-tu, je veux me corriger de mes défauts, me réformer entièrement; je deviendrai, grâce à ton influence, un homme nouveau, tu peux en être sûre. Réponds-moi, sans que mon oncle sache que tu m'écris, et compte sur l'amour éternel de ton ami jusqu'à la mort.

» Paul Hermeij.

et ce n'était pas ce qu'ils faisaient de mieux. En général, il n'est pas bon que les campagnards aient de fréquents rapports avec les citadins; ils en prennent vite les habitudes, les mauvaises surtout, et jusqu'au langage. Cela donne au villageois un air demi-monsieur qui le rend affecté et le sort plus ou moins de sa bonne vie simple et rustique. Il peut même arriver qu'il aille à la ville uniquement pour s'enquérir des nouvelles politiques, perdre ainsi un temps précieux et dépenser son argent.

En arrivant au bureau de M. Olmédan, Paul s'excusa de n'avoir pas répondu à la lettre reçue; il dit qu'il irait chez un notaire pour lui proposer un emprunt sur ses immeubles, afin d'être en mesure de rembourser les deux obligations hypothécaires qu'il devait. En attendant que la chose eût lieu, il pria M. Olmédan de bien vouloir prendre patience, si l'emprunt tardait de quelques jours après le 25 octobre.

M. Olmédan le laissa dire jusqu'au bout, pour voir quelle espèce de chapelet le jeune débiteur défilait devant lui. Quand ce fut fini, l'excréancier prit à son tour la parole:

— Vous venez un peu tard, dit-il à Paul; ma lettre demandait un accusé de réception le jour même. Heureusement pour vous, monsieur Hermeij, — et pour moi — j'ai trouvé un capitaliste qui s'est chargé de mon titre. Je le lui ai subrogé pour la valeur totale des 2118 fr. 50 que vous me deviez. Comme c'est un brave et digne homme, il attendra sans doute que vous puissiez le rembourser. Je ne vous dis pas son nom. Il vous informera lui-même de ses intentions et vous donnera son adresse en réclamant l'intérêt qu'il m'a payé.

(A suivre)

La Chaux-de-Fonds

Lorsqu'on vous tend la main...
Il n'est pas nécessaire de tenter de saisir le bras

Lorsqu'un citadin se trouve devant une assemblée composée d'agriculteurs sans se sentir isolé, car il en connaît beaucoup, il lui est nécessaire de faire un effort pour arriver à comprendre certaines interventions. C'est l'impression qui nous est restée après avoir suivi les débats du Syndicat d'adduction d'eau aux fermes des environs de La Chaux-de-Fonds.

Lorsqu'on sait que, sur 9 millions de dépenses, 80 % sont réglées par des subventions (voire 85 %, puisque la ville de La Chaux-de-Fonds a fait un geste supplémentaire de 500 000 fr.), on est quelque peu interdit d'entendre un jeune agriculteur reprocher au comité de ne pas chercher des subventions supplémentaires ou de l'argent à emprunter à taux réduit surtout lorsqu'on sait que la Caisse Raiffeisen n'a pas voulu participer à l'avance de capitaux! Ce comité, actif et heureusement soutenu par la très grosse majorité de l'assistance, ne pouvait pourtant pas s'adresser au Sport-Toto, à Caritas ou à l'aide aux pays en voie de développement pour satisfaire ce monsieur, qui tient à avoir l'eau au robinet sans trop ouvrir son portefeuille!

Un autre jeune a annoncé qu'il ne verserait aucun acompte tant qu'il ne saurait pas le montant exact de sa participation. Pourtant, celui-ci sait parfaitement que la somme à régler par l'ensemble des bénéficiaires se monte à 1 300 000 fr. sur 9 millions de dépenses, il est bon de le souligner à nouveau. Son attitude, si elle devait se généraliser, aurait pour seul effet d'augmenter les dépenses occasionnées par le service des intérêts des emprunts nécessaires. Si elle était reprise par les autorités qui assurent le subventionnement, elle se traduirait tout simplement par l'arrêt des travaux.

Ce sont de telles attitudes, qui, sans contestation possible, nuisent à la cause de la paysannerie. A quelques mois d'une votation cantonale destinée à accorder à d'autres régions rurales du canton les mêmes avantages que ceux dont bénéficient nos paysans des environs, cet égoïsme nous semble condamnable, et nous tenions à le relever. Comme nous tenions à relever que le comité, qui a fait un excellent travail, est soutenu par la grosse majorité des membres du syndicat. Nous devons donc l'aider à poursuivre son travail. TAC.

Les mardis de la Commission scolaire

A. Tissot présente « Nos fermes jurassiennes »

Sous l'égide de la Commission scolaire et de l'ASPAM, André Tissot a donné une conférence à l'amphithéâtre du collège Primaire sur « Nos fermes jurassiennes, vestiges du XVI^e siècle ». Un très nombreux public avait répondu à l'appel, car chez nous chacun sait qu'A. Tissot s'est fait le défenseur des vestiges du passé, qu'il est un conférencier extrêmement vivant, enthousiaste et fortement documenté, en même temps qu'un photographe attentif aux moindres détails, et qui sait les mettre en valeur.

Une ferme admirée par un touriste, après un exposé d'A. Tissot, lui apparaît plus belle et surtout plus intéressante que par le passé. Car l'orateur ne s'est pas arrêté seulement à l'aspect esthétique des bâtiments, il a

UNE VOITURE CONTRE UN ARBRE. — Hier, aux environs de 5 h., sur la route de Biaufond, à proximité du croisement avec la route des Planchettes, M. M. H., de La Chaux-de-Fonds, qui roulait au volant de sa voiture, en direction du Doubs, a perdu la maîtrise de son véhicule, qui s'est écrasé contre un arbre.

Des dégâts matériels importants, pas de blessé, et un permis de conduire séquestré, c'est le bilan de l'accident.

NOCES D'OR. — Aujourd'hui, M. et Mme Arthur Leibundgut, domiciliés à la rue du Cernil-Antoine 19, fêtent le 50^e anniversaire de leur mariage, entourés de leurs enfants et petits-enfants. Nos félicitations et nos vœux de bonne santé.

pénétré à l'intérieur, où il a découvert des vestiges du plus haut intérêt. Il se passionne pour un four, une moule, une charpente, une porte, une disposition de la partie locative. Il vous conduit du Valanvron au Cachot, aux Franches-Montagnes, passe le Doubs et vous mène en Franche-Comté. Un magnifique voyage qui vous fait constater que vous avez passé souvent devant une de ces fermes sans faire attention à la beauté d'une fenêtre, d'une corniche, d'une voûte ou d'une cheminée. C'est un appel à retourner sur vos pas pour mieux comprendre que vous adresse A. Tissot, ce défenseur savant des vestiges du temps passé, d'un coin de pays que vous aimez ainsi davantage. E. M.

La nouvelle Galerie du Manoir et l'exposition Robert Jacot-Guillarmod

Il fallait de l'audace, beaucoup d'optimisme, pour permettre à la Galerie du Manoir de survivre aux événements. Quittant l'avenue Léopold-Robert 84, où elle avait occupé le premier étage d'abord, le sous-sol ensuite, elle s'est installée au premier étage de l'immeuble portant le numéro 12 de la rue de la Balance (centre commercial des Six-Pompes). Vendredi soir, la Nouvelle Galerie du Manoir nous est apparue toute blanche, très bien éclairée par une série de projecteurs, qui permettent par leur mobilité de mettre en valeur les œuvres des exposants. J.-M. Nussbaum, après avoir rendu hommage au peintre Georges Froidevaux, récemment décédé, qui avait été le premier à accrocher ses œuvres aux parois du Manoir, a mis en évidence l'intérêt pour notre ville de posséder une galerie privée, où très librement les artistes peuvent exposer sans distinction de doctrine ou d'école. Pour que vive une telle initiative, il est nécessaire qu'elle vende et qu'elle attire le public; il faut donc la faire connaître et la rendre indispensable à la vie culturelle de notre cité.

Robert Jacot-Guillarmod est le premier à exposer dans la nouvelle galerie. Il est inutile de le présenter, car il fait la joie et suscite l'intérêt de tous les amateurs de sculpture. Figuratif, animalier, on lui doit des œuvres qui plaisent à chacun; il a été un des premiers dans nos régions à travailler le métal. Au Manoir, où il présente une quinzaine de sculptures, on découvre une évolution vers la forme pure. Sous sa main puissante, le laiton, le cuivre, l'acier et le fer prennent des dimensions admirables, la matière s'offre à vous dans toute sa beauté. L'élégance, la puissance, le rythme qui se dégagent de ces œuvres est accessible à tous. Vous devez rendre visite à la Nouvelle Galerie du Manoir.

En même temps que la galerie, M^{me} N. L'Eplattenier ouvre dans le même immeuble une boutique où elle s'efforcera de vous présenter les créations les plus diverses de l'art artisanal, à côté de quelques antiquités particulièrement remarquables. Nous souhaitons plein succès à la galerie et à la boutique. Index.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

CORCELLES - CORMONDRECHE: Noces de platine. — M. et Mme Emile Maurer-Boss, domiciliés à Corcelles-Cormondrèche, célèbrent mardi leurs noces de platine, c'est-à-dire le 65^e anniversaire de leur mariage. Né dans les Montagnes neuchâtelaises, de même que sa femme, M. Emile Maurer est un ancien cheminot.

CRESSIER: Un bon « 67 ». — A la traditionnelle mise des vins de l'Hôpital Pourtalès, dont les vignes se trouvent à Cressier, 60 000 litres de blanc ont été vendus au prix moyen de 3 fr. 29 et 3125 litres de rouge au prix moyen de 4 fr. 94. Les acheteurs furent nombreux et la dégustation a prouvé que le vin de 1967 est d'une qualité remarquable.

Bâtis ton avenir... Apprends à construire... Deviens maçon... Le noble métier de bâtisseur, on le sait, n'est guère pratiqué par les Suisses. C'est parce que l'on ignore qu'il est un des plus intéressants de tous, qu'il s'est formidablement modernisé et rationalisé depuis un quart de siècle (absolument rien ne rappelle actuellement le dur travail d'autrefois) et qu'il assure à la fois un travail passionnant, exaltant même, des conditions sociales et de sécurité absolues remarquables, des cours de perfectionnement de premier ordre. En fait, pour devenir entrepreneur, chef de chantier, voire architecte, le maçon diplômé a des possibilités considérables d'arriver à de brillantes situations. C'est tout cela que vous montre l'excellent film tourné par la Commission paritaire ouvrière et patronale de formation professionnelle dans le bâtiment et qui passera ce soir même à la Télévision romande: « Bâtis ton avenir... Apprends à construire... Deviens maçon... », que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du pays et à celui de leurs enfants voudront voir.

BOUDRY: Motocycliste blessé. — Au carrefour de l'arrêt du tram, à Boudry, hier en fin d'après-midi, un motocycliste de la localité, M. W. Bahler, 65 ans, a été renversé par une voiture de Cortailod. M. Bahler a été légèrement blessé.

France voisine

BESANÇON: Un dément étrangle un malade. — Un horrible drame s'est déroulé à l'Hôpital de Besançon, où faute de place, un malade psychiatrique souffrant d'une forte dépression avait été hospitalisé provisoirement dans le service de médecine générale, samedi dernier. Dans la nuit, sans que rien ne puisse laisser prévoir un tel geste, le malade étrangle son voisin, un habitant de Vercel (Doubs) qui venait de subir une opération à la gorge. Quoique immédiatement maîtrisé, le forcené avait accompli un geste irréparable, sa victime n'a pas survécu à cette agression, et est décédé mardi.

GENÈVE: Arrestations. — Un représentant et un mécanicien, âgés de 23 et de 21 ans, qui avaient perpétré, en 1965 et 1966, deux cambriolages, dont l'un commis à Carouge (Genève), leur avait rapporté 6000 fr. en espèces, ont été arrêtés mardi à Genève.

CHRONIQUE JURASSIENNE

COURT: Un rocher perturbe la circulation. — Hier, à 10 h., les cantonniers de l'Etat étaient avisés qu'un bloc de rochers de 4 m³ était tombé sur la route cantonale dans les gorges de Court, perturbant le trafic. Les cantonniers durent faire sauter le bloc de rochers au moyen d'explosifs puis, dans l'après-midi, terminèrent les travaux de déblaiement. Si la circulation fut entravée, aucun véhicule ne fut atteint par ce bloc de rochers. (w.)

MOUTIER: Début d'incendie. — Aux environs d'une heure, dans la nuit de lundi à mardi, la famille W. Bleuer, qui exploite un domaine agricole à Saint-Joseph, près de Moutier, fut soudainement réveillée par des craquements et bruits insolites. M. Bleuer en se dirigeant vers une chambre au premier étage devait constater que le feu couvait sous le plancher. Il alarma aussitôt le corps des sapeurs-pompiers de Rosières qui arriva avec des extincteurs de la motopompe. Les soldats du feu réussirent à maîtriser ce début d'incendie en arrachant le plancher de deux chambres où la poutrelle était complètement carbonisée. Selon les résultats de l'enquête, le feu a été communiqué à la poutrelle par

des flammes s'échappant d'une cheminée défectueuse. Le montant des dégâts est évalué à 30 000 fr. En outre, la police du feu exige la reconstruction des deux cheminées de ce bâtiment. (w.)

LA NEUVEVILLE: Chauffard en fuite. — Une jeune employée de l'asile « Mon Repos », à la Neuveville, a été renversée hier par un automobiliste et a subi une commotion cérébrale. Le conducteur ne s'est pas inquiété de sa victime et a continué sa route. La police le recherche.

BONCOURT: Pilleur de troncs arrêté. — La police a identifié et arrêté un Belfortain qui avait commis deux vols en janvier à l'église de Boncourt.

CORGÉMONT: Fillette blessée. — Alors qu'elle se rendait à l'école, hier après midi, à Corgémont, la petite A.-M. Gfeller, 8 ans, s'élança sur la route au moment où survenait une fourgonnette de Saint-Imier. La petite fut projetée à quelque quinze mètres du point de choc et fut hospitalisée, souffrant d'une blessure au front. Elle a pourtant pu rentrer chez elle peu après.

Bienne: Conférence sur les ouvriers étrangers

« La criminalité auprès des travailleurs étrangers dans notre pays n'est pas plus importante que celle existant auprès des Suisses. C'est un état de chose qui a été prouvé ». Tel est notamment ce que M. A. Niederer, professeur d'ethnologie à l'Université de Zurich, a déclaré lors d'un exposé qu'il a fait mardi à Bienne, dans le cadre d'une série de conférences organisées par des groupements ouvriers d'une part, et l'Eglise évangélique réformée de Bienne ainsi que la Mission cattolica italiana.

Le professeur a encore précisé que le nombre d'Italiens travaillant actuellement en Suisse ne représentait aucun danger pour notre culture. Avant la première guerre mondiale, a-t-il ajouté, le danger couru par la

Suisse avait été beaucoup plus grand alors que 33 % de la population du canton de Saint-Gall, 34 % de celle de Zurich et 42 % des habitants du canton de Genève étaient des étrangers. Toutefois, il existe un danger: le Suisse a tendance à se comporter en seigneur, ce qui crée un certain « apartheid ». M. Holzer, directeur de l'OFIAMT, a ensuite parlé de l'aspect économique du problème.

BIENNE: Issue fatale. — M. Fritz Zésiger, 62 ans, habitant rue du Débarcadère 49, à Bienne, qui, le 17 février, avait fait une chute alors qu'il circulait à vélomoteur à Jens, est décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital de Bienne.

NOTRE SOUSCRIPTION

II
GENÈVE

G. R., 20 fr.; H. V., 50 fr.; F. C., 50 fr.; J. B., 3 fr.; J.-C. D., 10 fr.; H. R., 6 fr.; G. E., 6 fr.; B. G., 20 fr.; R. P., 20 fr.; R. V. S., 3 fr.; P. W., 15 fr.; J. B., 40 fr.; A. G., 1 fr.; A. K., 10 fr.; A. G., 6 fr.; A. B., 250 fr.; G. T., 10 fr.; C. K., 10 fr.; M. Sch., 10 fr.; M. L., 10 fr.; B. A., 10 fr.; G. C., 22 fr.; J. D., 6 fr.; R. B., 10 fr.; A. Z., 10 fr.; anonyme, 200 fr.; B. B., 10 fr.; M. H., 6 fr.; R. M., 10 fr.; E. Ch., 2 fr. 50; A. Ch., 20 fr.; D. G., 20 fr.; C. L., 6 fr.; C. S., 6 fr. TOTAL 888 fr. 50.

VAUD

R. N., Fribourg, 6 fr.; E. C., Pully, 10 fr.; J.-L. B., Gryon 4 fr.; anonyme, Sainte-Croix, 16 fr.; A. G., Lausanne, 6 fr.; E. L., Lausanne, 6 fr.; R. M., Yverdon, 10 fr.; J.-J. G., Clarens, 1 fr.; J. T., L'Orient, 4 fr.; D. R., Pully, 1 fr.; F. B., Nyon, 6 fr.; E. E., Chernex, 6 fr.; R. P., Yverdon, 1 fr.; Ch. H., Ollon, 6 fr.; L. A., Le Solliat, 1 fr.; E. H., Vallorbe, 2 fr.; L. A., Lausanne, 3 fr.; R. J., Chavornay, 1 fr.; E. A., Lausanne, 1 fr.; M. P., Saint-Triphon, 4 fr.; P. M., Aigle, 5 fr.; P. R., Le Sentier, 6 fr.; G. Z., Vevey, 6 fr.; A. S., Lausanne, 6 fr.; E. R., Vallorbe, 6 fr.; E. G., Vevey, 1 fr.; F. R., Corseaux, 3 fr.; Ch. P., Vevey, 4 fr.; H. V., Sainte-Croix, 10 fr.; M. C., Lausanne, 6 fr.; L. D., Vallorbe, 1 fr.; anonyme, Lausanne, 18 fr.; A. R., Lausanne, 20 fr.; A. B., Lucens, 6 fr.; A. G., Pully, 6 fr.; E. G., L'Orient, 2 fr.; J.-J. G., Clarens, 1 fr.; D. O., Lausanne, 11 fr.; C.-S. V., Lausanne, 16 fr.; J. C., Grandson, 10 fr.; C. B., Pully, 6 fr.; G. O., Yverdon, 1 fr.; H. P., La Tour-de-Peilz, 6 fr.; A. B., Lausanne, 6 fr.; S. M., Lausanne, 6 fr.; A. D., Nyon, 6 fr.; F. R., Lausanne, 6 fr.; C. R., Le Brassus, 6 fr.; J. G., Yverdon, 16 fr.; J. M., La Tour-de-Peilz, 20 fr.; R. G., Vevey, 4 fr.; S. R., Vallorbe, 1 fr.; P.-A. M., L'Orient, 1 fr.; C. R., Vevey, 1 fr.; R. F., Yverdon, 1 fr.; E. M., Lausanne, 6 fr.; L. D., Baulmes, 6 fr.; Ch. O., Lausanne, 6 fr.; F. L., Yverdon, 6 fr.; D. A., Montreux, 4 fr.; E. B., Bex, 5 fr.; E. B., Prilly, 8 fr.; Parti socialiste de Moudon, 50 fr.; A. M., Lausanne, 56 fr.; J.-F. B., La Tour-de-Peilz, 6 fr.; L. C., Lau-

sanne, 6 fr.; H. G., Renens, 6 fr.; L. D., Yverdon, 1 fr.; H. D., Bex, 6 fr.; A. J., La Sagne/Ste-Croix, 6 fr.; M. M., Lausanne, 3 fr.; L. M., Yverdon, 6 fr.; P. B., L'Orient, 3 fr.; M. A., Vallorbe, 6 fr.; E. V., Morges, 10 fr.; F. R. V. M., Clarens, 10 fr.; A. G., Lausanne, 6 fr.; M. A., Lausanne, 6 fr.; P. G., Châteaude-Cex, 6 fr.; A. C., Vevey, 1 fr.; M. R., Vevey, 6 fr. TOTAL: 567 fr.

BILAN DU MOIS DE
JANVIER 1967

	Fr.
Vaud	567.—
Genève	880.50
Neuchâtel	8 672.50
Jura	964.50
Divers	197.—
Total	Fr. 11 289.50

TOTAL GÉNÉRAL

	Fr.
Listes précédentes	5 698.20
Janvier 1967	11 289.50
	Fr. 16 987.70

Merci et continuez!

Pour des raisons de technique comptable nous bouclons au 31 janvier 1968, la souscription de l'exercice 1967. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont tenu à montrer leur attachement à leur journal, et fait preuve ainsi de leur volonté de participer activement à l'avènement du socialisme dans le monde. Il ne faut pas oublier que c'est en multipliant de modestes actions telles que la nôtre, que finira par s'implanter notre idéal. N'oubliez pas que cette fin comptable ne signifie pas la terminaison d'une action. Plus que jamais, votre journal a besoin de votre aide. Nous repartons donc à zéro avec la ferme espoir de voir vos dons affluer, de manière à arriver à en tripler le montant d'ici au 31 janvier 1969.

Sachez aussi que nous comptons sur vous dans la recherche d'abonnés nouveaux, car cela a le double avantage, de nous aider financièrement, tout en assurant la diffusion de nos idées ce qui est primordial. Merci encore à tous, et que continue notre lutte. E. M.

COMMUNIQUÉS

Match au loto. — Ce soir, dans la grande salle de l'Ancien-Stand, match au loto des juniors. Dès 20 h. 15.

Du riro au Théâtre ABC. — Les Comédiens du Bourg présentent, vendredi 1er mars et samedi 2 mars, à 20 h. 30, une suite humoristique et anticorformiste de Romain Boulet et Henri Garcin: « L'Échappée belle ». Vous rirez aux éclats et passerez une très agréable soirée dans le coquet Théâtre ABC (ancien Cinéma Rex, Serre 17). Il est prudent de louer vos places à la Librairie ABC, Jaquet-Droz 29, tél. 3 57 57, et une heure avant chaque représentation à la caisse du Théâtre ABC tél. 3 72 22.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS
27 février 1968

Naissances

Perret Didier, fils de Jean-François, employé de banque, et de Christiane née Hilbrand.
Rohner Silvia, fille de Hans, employé postal, et de Marlis-Lydia née Gerber.
Kaufmann Vincent, fils de Paul-Emile, quincailler, et de Lotte née Gehrig.

Promesse de mariage

Chollat Jean-François, mécanicien, et Geiser Florianne-Hélène.

Décès

Bubloz René-Henri, professeur, né le 11 mai 1891, époux de Marie née Fuhrmann (Cernil-Antoine 29).
Lienhard Albert, comptable, né le 23 août 1900, époux de Léa Nelly née Marchand (Parc 31).
Simonin née Paratte Juliette-Maria, ménagère, née le 2 novembre 1901, épouse de Pierre-Joseph-Georges (Fleurs 8).
Jeannelier née Robert-Charrie Marthe, née le 25 mars 1877, ménagère, veuve de Henri-Louis (Ter-Mars 16a).
Oehler Henri-Albert, serrurier, né le 8 mars 1905, époux de Louise née Wüthrich (Rocher 7).
Meyer Georges-Albert, mécanicien, né le 4 juillet 1895, époux de Bluette-Berthe née Maurer (Terreaux 75).

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, « Kwaheri »; 17.30, « Les Dents du Diable ».
RITZ: 20.30, « Les Heures nues ».
PLAZA: 20.00 « La Canonnière du Yang-Tsé ».
EDEN: 15.00 et 20.30, « Deux Billets pour Mexico ».
CORSO: 15.00 et 20.30, « Le Samouraï ».
SCALA: 15.00, « Batman »; 20.30, « L'Évadé ».

Divers

NOUVELLE GALERIE DU MANOIR (Balance 12): exposition de sculptures de R. Jacot-Guillarmod.
MUSÉE D'HORLOGERIE: 19.00 à 21.00, chefs-d'œuvre du XVI^e siècle.

Pharmacie d'office

Pharmacie Coopérative, Léopold-Robert 108. (Dès 22 h. appeler le No 11.)

Chronique locloise

COMMUNIQUÉS

Service des balayures. — Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le vendredi 1er mars 1968 (jour férié). — La Direction des travaux publics.

MÉMENTO LOCLAIS

CINÉMA LUX: 20.30, « Le Grain de Sable ». (Dès 21 h. le No 17 renseignements.)
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Breguet.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Colonna Guglielmo, ouvrier d'usine, e Alberizio Nicola-Pierina.
Hofer Edgar-Marcel, dessinateur technique, et Fritsch Verena-Marie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Allemagne: « L'affaire Luebke » s'envenime

LA RFA TRADUITE EN JUSTICE!

L'expert américain en graphologie, M. J. Haring a intenté, mardi, une action en justice contre la République fédérale allemande, représentée par le ministre fédéral de l'Intérieur, pour « désaveu et omission, ainsi qu'en dommages et intérêts dans l'affaire Luebke ». M. Haring avait dans une expertise publiée par l'hebdomadaire « Stern » le 22 janvier, conclu que les signatures apposées sous des plans de constructions pour des camps de concentration étaient bien celles du président de la RFA, M. Heinrich Lübke.

Le Gouvernement fédéral avait alors reproché à l'expert américain qui est considéré comme l'un des meilleurs graphologues internationaux pour les affaires criminelles, un manque de compétence et des erreurs. M. Haring est membre de l'International Association for Identification.

D'autre part, l'hebdomadaire « Stern » annonçait mardi que le ministre fédéral de la Famille vient d'inscrire le « Stern » sur la liste des publications dangereuses pour la jeunesse.

L'hebdomadaire met l'initiative

prise par le ministre fédéral de la Famille en rapport avec les virulentes attaques lancées dans le numéro de cette semaine par son rédacteur en chef, M. H. Nahnen contre le président de la RFA, M. Lübke. Ce dernier, apprend-on, fera une déclaration publique vendredi au sujet des accusations portées contre lui.



France: Pas de liberté pour la Nouvelle-Calédonie

« Il faut rappeler, une fois pour toutes, que la Nouvelle-Calédonie, malgré l'éloignement, fait partie du territoire national français et que cette situation, conforme aux vœux et aux intérêts de la population, ne sera pas remise en cause », a affirmé mardi M. P. Billotte, ministre français des territoires et des départements d'outre-mer, en réponse à une

question posée par l'Agence France-Presse. L'agence avait interrogé le ministre sur une motion votée le 26 janvier dernier par l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie demandant « une autonomie interne dans le cadre des institutions républicaines ». « Le Gouvernement français n'entend pas donner suite à cette demande », a répondu M. Billotte.

G-B: RESTRICTIONS À L'IMMIGRATION

Par 372 voix contre 62, la Chambre des communes a approuvé, mardi soir, en deuxième lecture le projet de loi destiné à contingerer et à réduire l'immigration de sujets britanniques « n'ayant pas de liens substantiels » avec la Grande-Bretagne.

J. Callaghan, ministre de l'Intérieur de Grande-Bretagne a annoncé que le gouvernement accordait le droit aux détenteurs asiatiques de passeports britanniques de recourir contre le refus d'accepter leur demande d'immigration. Dans ce but, deux juristes seraient envoyés à Nairobi avec mission d'examiner les recours. En revanche, J. Callaghan a en même temps

refusé de recevoir une députation des Asiatiques du Kenya qui désiraient obtenir une atténuation des dispositions du projet d'immigration. Il a ajouté qu'outre les 200 000 Asiatiques qui voudraient se rendre du Kenya en Grande-Bretagne, il y aurait encore un million d'autres personnes appartenant à divers pays qui se trouvent dans la même situation.

« Ce qui est à l'origine de cette loi, a-t-il déclaré, n'est ni la panique, ni le préjugé, mais un jugement bien fondé sur la meilleure façon de parvenir à la création idéale d'une société multiraciale. »

Le « sommet » communiste aura lieu à Moscou

La conférence consultative des partis communistes de Budapest a été saisie, hier, d'une proposition allemande, fixant à novembre prochain, et à Moscou, la date et le lieu du prochain « sommet » des partis communistes.

Dans la journée, une dizaine d'orateurs avaient pris la parole, dont les représentants des partis soviétique (M. Souslov), espagnol, hondurien, ceylanais et polonais (M. Kliszko, qui lançait un appel à une compréhension plus large parmi les délégations).

Enfin, la conférence a réglé par un compromis l'épineuse question de la publicité à donner à ses débats: le président de séance publiera un communiqué quotidien sur la conférence et les délégations seront libres dans leurs contacts avec la presse.

Le communiqué officiel publié à 2 h. locales, à l'issue de la première journée de débats effectifs, confirme que, selon toute vraisemblance, la grande conférence mondiale du mouvement sera réunie à Moscou, soit à la fin de 1968, soit en janvier 1969.

Paris: Les centristes ne suivent pas Pompidou

M. Jacques Duhamel, leader du groupe de 41 députés centristes à l'Assemblée nationale, a refusé de répondre par oui ou par/non à l'offre de dialogue que lui a faite M. Pompidou.

Interviewé à Radio-Luxembourg, M. Duhamel a, en effet, répondu au premier ministre: « Attendons. Moi aussi, je suis patient ». Ce qu'il attend du

gouvernement ce sont des preuves de sincérité, et la peur du communisme vainqueur, agitée mardi par M. Pompidou ne suffit pas pour qu'il s'engage. « Les centristes se séparent nettement des communistes, a-t-il dit, en revanche ils ont des objectifs communs avec les hommes de la gauche non communiste de M. François Mitterrand. »

VIETNAM: DURCISSEMENT AMÉRICAIN

« Nous voulons la paix, et, si les Américains cessent tout de suite leur guerre d'agression, il y aura aussitôt la paix au Vietnam », a déclaré M. Dang Quang Minh, chef de la représentation permanente du Front national de libération du Vietnam du Sud à Moscou au correspondant dans cette ville de l'organe du Parti communiste italien « Unita ».

« En face de l'offensive communiste au Vietnam, les Etats-Unis ne doivent pas « se soustraire à leurs responsabilités », a déclaré de son côté mardi le président Johnson. Le chef du Gouvernement américain, qui prenait la parole devant les délégués

d'un congrès de l'Association coopérative de l'électricité rurale, au cours d'un voyage éclair à Dallas, a ajouté: « Nous sommes à un tournant. L'ennemi de la liberté a choisi de faire de cette année une année décisive. Jusqu'ici, il a échoué dans ses principaux objectifs. »

Le président Johnson réunit ce matin à la Maison-Blanche un véritable conseil de guerre qui permettra au général Wheeler, chef de l'état-major interarmes, de soumettre au chef de l'exécutif une série de mesures d'urgence destinées à faire face à la crise militaire du Vietnam.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE GENÈVE: BUDGET ACCEPTÉ

Ce matin, à 2 h. 17, le budget de la ville de Genève pour 1968 était accepté à l'unanimité: le fait est assez rare pour être souligné. 134 741 612 fr. 60 aux recettes, 134 457 216 fr. 20 aux dépenses, 284 396 fr. 40 d'excédent de recettes, tels sont les chiffres finals de ce budget.

TROISIÈME DÉBAT

On se souvient que le deuxième débat avait laissé un disponible de 2 millions et qu'il fallait procéder à sa distribution. Les chrétiens-sociaux, les communistes et notre parti présentèrent, tour à tour, une clef de répartition. Un compromis fut accepté après quelques discussions: un demi-centime sera restitué aux grands travaux, 500 000 fr. rejoindront le fonds HLM et 500 000 fr. seront consacrés à l'amortissement de la dette. En cours de débat, le camarade Grobet intervint pour rappeler que si l'on assistait parfois à une discussion fort longue, la cause en était le Conseil administratif, qui n'a pas retenu une seule des propositions de la Commission des finances. Effectivement, l'exécutif est resté sur ses positions et l'on constate un déséquilibre notoire avec le législatif, lorsque l'on sait que l'on a barré la route de l'exécutif au plus grand parti de la ville, le Parti du travail.

Au début du troisième débat, tout le monde se demandait sur quels postes les partis bourgeois allaient revenir. M^{me} Girardin, conseillère administrative, engagea le débat sur les 15 000 fr. qui n'avaient pas été accor-

dés à l'Orchestre de la Suisse romande. C'est en troisième débat que les municipaux eurent le privilège d'apprendre que le montant alimentait la caisse de retraite des musiciens. Le crédit fut voté et notre camarade Bossy rappela que le Parti socialiste n'avait jamais voulu attaquer l'OSR, mais qu'il voulait des explications. Il les a eues en dernière minute et ce fait est à déplorer. En outre, il devait souligner que nous soutenons la politique culturelle dans la mesure où celle-ci est harmonieuse, et dans le cas présent la part du lion va à l'OSR et au Grand-Théâtre, tandis que les centres de loisirs de quartiers, par exemple, n'ont qu'une très petite part.

Puis le camarade Grobet déposa un amendement pour augmenter de 20 % la subvention de six fanfares: la Lyre, la Sirène, la CGTE et les fanfares municipales de Plainpalais, de Saconnex et de Lancy. Cet amendement fut accepté.

Le libéral Dolder essaya de rétablir les 100 000 fr. qui avaient été ôtés au fonds d'acquisition du Musée d'art et d'histoire, mais son initiative fut sans succès.

Enfin, le conseiller administratif Raisin livra un combat d'arrière-garde pour la protection civile, qui se solda lui aussi par un échec. Le budget pouvait être ratifié.

POINTS SUBSIDIAIRES

Apparavant, le Conseil municipal avait traité les « restes » de l'ordre du jour. Le camarade Brulhart rapporta

sur le déclassement des terrains dans le quartier de Vieussex et les problèmes de bruit qu'il subira à cause de la proximité d'une voie express. Ce rapport fut accepté, et le législatif ratifia aussi un échange de terrain dans le même quartier. Ensuite il vota un crédit de 510 000 fr. pour l'aménagement du nouveau carrefour du Bout-du-Monde, de l'entrée du stade et de parcs de stationnement.

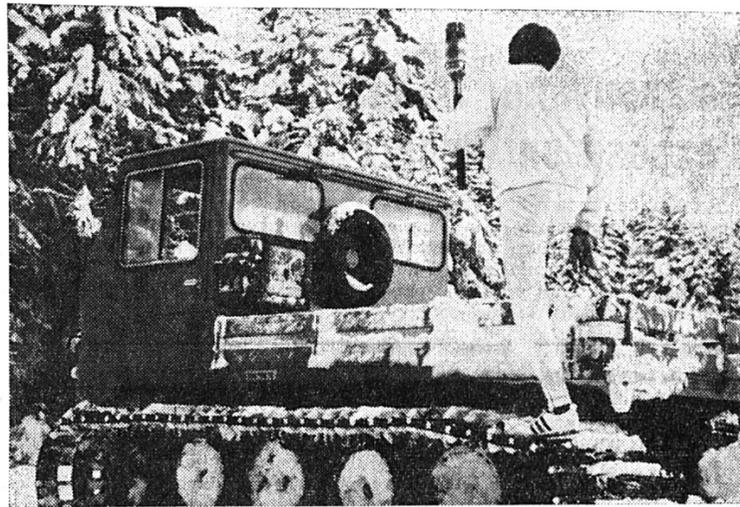
Le rapport suivant concernait l'ouverture d'un crédit de garantie pour un congrès traitant entre autres choses de la protection civile. Il fut accepté avec l'abstention de notre groupe et du Parti du travail.

TAXE DE SÉJOUR

Puis les conseillers municipaux examinèrent le problème du Théâtre de verdure (90 000 fr. pour la saison d'été) et la camarade Christinat présenta un amendement pour que l'Office du tourisme prenne en charge ses frais en attendant de pouvoir s'exprimer sur la taxe de séjour; le camarade Livon appuya cette proposition et envisagea la municipalisation de l'Office du tourisme. Une majorité bourgeoise repoussa nos propositions, auxquelles s'était joint le Parti du travail.

Enfin, le conseiller municipal Thévoz (PdT) développa une intéressante motion sur les dispensaires et permanences médico-sociales de quartier, qui fut acceptée à l'unanimité. Nous en reparlerons, de même que d'une pétition pour le Musée des instruments de musique.

J.-D. Schlaepfer.



Grenoble: Un succès suisse non homologué!

Un succès suisse n'a pas été homologué aux Jeux olympiques de Grenoble: celui qu'a connu ce « char des neiges » et ses vingt-quatre semblables, qui ont servi de bonne à tout faire: préparation des pistes, transports d'hommes et de matériel, et même (notre photo) transport de la flamme olympique! C'est en effet une maison suisse qui a fourni ces engins aux organisateurs, qui les ont, paraît-il, beaucoup admirés.

EN QUELQUES LIGNES

● LONDRES. — La Chambre des communes a adopté hier par 178 voix contre 9, la loi augmentant les cotisations au Service national de santé et qui met fin à la distribution gratuite de lait dans les écoles secondaires.

● WASHINGTON. — Près d'un tiers des jeunes Noirs de 16 à 19 ans chôment dans les vingt régions urbaines les plus peuplées des Etats-Unis, indiquent des statistiques récemment publiées par le Département américain du travail. Dans ces mêmes régions, la proportion des jeunes Blancs sans travail n'est que de 11 %.

● JÉRUSALEM. — Le président israélien Zalman Shazar, âgé de 78 ans, a accepté hier matin d'être le candidat de l'Union des partis ouvriers pour l'élection présidentielle qui aura lieu le 23 mars prochain.

● PARIS. — Un contrat portant sur la vente de 220 automitrailleuses AML Panhard à l'Arabie séoudite a été signé à Ryad dans la première quinzaine du mois de février, c'est-à-dire juste avant le voyage à Paris du prince sultan Ben Abdul Aziz, ministre de la Défense et de l'Aviation de l'Arabie séoudite qui a quitté lundi la France pour la Belgique, apprend-on de source bien informée.

● ROME. — Deux cent mille camions sont immobilisés en Italie par suite de la grève décrétée à partir de minuit pour 48 h. par les 140 000 entreprises de transports routiers occupant 600 000 travailleurs. Des milliers de tonnes de marchandises s'amoncellent dans les entrepôts et magasins.

● ROME. — Les ministres des finances des six pays membres de la Communauté économique européenne « ont souligné leur ferme volonté de maintenir, grâce à une action concertée, un niveau stable des taux d'intérêt dans leurs pays respectifs », déclare un communiqué publié hier à l'issue de la réunion des ministres qui s'est tenue lundi et hier matin à Rome.

● DJAKARTA. — Quelques 125 personnes sont mortes de la peste, dans la région de Bojolali, située au centre de Java.

● MOSCOU. — M. A. Malraux, ministre des Affaires culturelles du Gouvernement français, est arrivé mardi à Moscou.

● NEW YORK. — 318 kg. de palladium — métal rare et précieux ressemblant au platine — d'une valeur de plus d'un demi-million de dollars, ont été dérobés mardi à l'aéroport Kennedy de New York par deux hommes.

● ATHÈNES. — Le Gouvernement grec a ordonné mardi la dissolution de l'« Union des amis de Constantin Caramanlis », répandue dans tout le pays.

● DÉTROIT. — Les usines Ford à Détroit annoncent qu'une faute de fabrication pourrait s'être produite au mécanisme de la direction de 41 000 voitures du modèle 1968 Falcon, Fairlane, Montego et Ranchero. Une déféction dans la direction de ces véhicules peut les rendre difficilement manœuvrables.

● GRENOBLE. — Le professeur Louis Weil, doyen honoraire de la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble est décédé dans sa 54^e année. Spécialiste de la cryogénie, science des très basses températures, il avait été conseiller scientifique du Commissariat français à l'énergie atomique et de l'Euratom.

● LE CAIRE. — Un porte-parole du Gouvernement égyptien a déclaré mardi que la République arabe unie exigerait toujours l'acceptation par Israël de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, relative à un retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés comme préambule indispensable à toute négociation.

● PARIS. — Maurice, un des chansonniers les plus célèbres de l'entre-deux-guerres est mort hier à l'âge de 80 ans.

● GENÈVE. — Promulguée en juin dernier, la loi sud-africaine sur le terrorisme, qui a effet rétroactif jusqu'en juin 1952, représente une véritable abrogation du principe de la primauté du droit dirigée contre tous ceux qui s'opposent à l'apartheid, estime la Commission internationale de juristes (CIJ). La définition du « terrorisme » contenue dans cette loi est si large qu'elle peut couvrir n'importe quelle activité susceptible de déplaire au gouvernement d'Afrique du Sud, affirme également la CIJ.

● STOCKHOLM. — M. Papandréou a demandé mardi aux parlementaires suédois d'apporter tout leur appui dans « la lutte contre le régime militaire d'Athènes ». Il a également conseillé aux puissances occidentales d'exercer un contrôle sérieux sur les agissements de leur armée et de leur police. « Les colonels grecs a-t-il dit, ont montré qu'avec des méthodes très modernes, il était relativement aisé de s'emparer du pouvoir, même dans un pays démocratique ».

● PORTSMOUTH. — Un navire battant pavillon cubain, qui naviguait lundi au large des côtes de l'Etat américain de Virginie, dans les eaux internationales, a coulé un canot à bord duquel trois hommes avaient pris place. Ceux-ci voulaient se réfugier en territoire américain pour y demander asile. Selon des indications de la garde côtière américaine, le navire aurait ensuite éperonné le canot, et ceci à trois reprises, pour le détruire enfin, et mitraillé les hommes. Plus tard, le bâtiment cubain aurait pris de nouveau les trois hommes à son bord.

● TURIN. — Une grenade a explosé devant l'entrée d'une villa à une cinquantaine de mètres de la résidence du recteur de l'Université de Turin, le professeur Mario Allara, dans la banlieue de la ville. La police met cet attentat en relation avec l'agitation des étudiants, l'engin étant du même type que celui qui a explosé il y a deux semaines dans une salle de la Faculté de droit.